



**HAL**  
open science

# La démographie de la France, un atout géopolitique qui s'atrophie

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. La démographie de la France, un atout géopolitique qui s'atrophie. *Diplomatie: affaires stratégiques et relations internationales. Les Grands dossiers*, 2023, 75, pp.29-31. halshs-04198856

**HAL Id: halshs-04198856**

**<https://shs.hal.science/halshs-04198856>**

Submitted on 27 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# La démographie de la France, un atout géopolitique qui s'atrophie

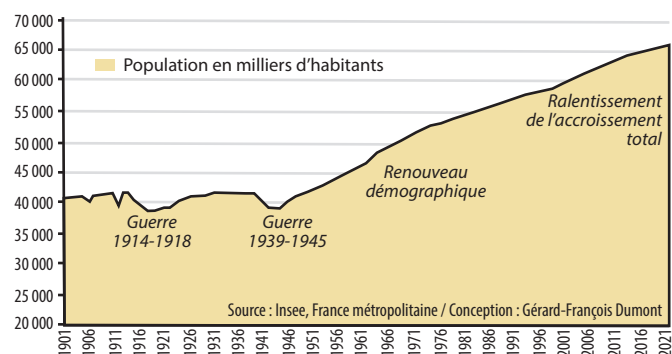


La place géopolitique de la France dans le monde a toujours été dépendante de sa démographie. Ce fut le cas notamment au XVIII<sup>e</sup> siècle, lorsque le pays occupait largement le premier rang en nombre d'habitants (hormis la Russie), un facteur essentiel de son rayonnement culturel. À l'époque, les diplomaties européennes recouraient toutes à la langue française, celle qui donnait pleine valeur juridique aux traités internationaux. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la perte de ce rang, sous l'effet des conséquences mortifères des guerres napoléoniennes et d'une fécondité abaissée, réduit l'importance de la France qui, d'ailleurs, perdit la guerre de 1870 à peine quelques années après que l'Allemagne (considérant les frontières actuelles) soit devenue (toujours hormis la Russie), le pays européen le plus peuplé. Puis la prééminence diplomatique de la langue française s'effaça au début du XX<sup>e</sup> siècle.

## De la petite France à une parité européenne bienvenue

Au cours des premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, la combinaison d'une fécondité demeurant faible et des conséquences de la Première Guerre mondiale se traduit par une « petite France » qui, en dépit de la hausse de l'espérance de vie et de nombreuses immigrations (belges, italiennes, espagnoles...) stagne à 40 millions d'habitants (figure 1). Elle ne parvient pas à réagir à l'agressivité hitlérienne, comme si elle était obligée, selon la formule d'Aristide Briand, critiqué pour son pacifisme, de « faire la politique [étrangère] de sa [faible] natalité » ?

### 1. La population de la France depuis 1901



Par **Gérard-François Dumont**, professeur à la Sorbonne et président de la revue *Population & Avenir*.

**Photo ci-dessus :** Le 17 janvier 2023, l'INSEE révélait une baisse historique des naissances en France pour l'année 2022 avec 723 000 naissances, soit le chiffre annuel le plus faible depuis 1946. Si le phénomène varie en fonction des territoires — la baisse la plus importante étant pour l'Occitanie (-10,6 %) et l'Île de France (-10,2 %) —, la tendance semble se confirmer en 2023 avec seulement 1816 naissances pour le mois de mars, soit le niveau le plus bas depuis 1994 (hors confinement). (© Shutterstock)

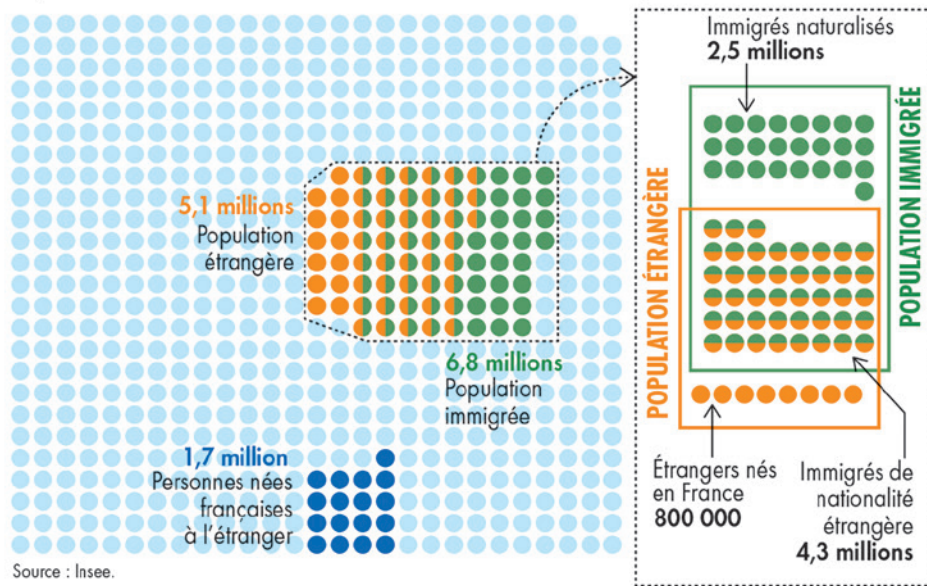
Après la Seconde Guerre mondiale, la paix revenue, le renouveau démographique de la France est plus intense que dans tous les autres pays européens. La place de la France dans l'Europe redevient fort importante, mettant la France à parité démographique avec l'Allemagne de l'Ouest. Cette parité fut essentielle car le traité de Rome put être adopté sans la crainte qu'un pays dominant profite plus que les autres du Marché commun. Lors des élargissements de l'Union européenne, le renouveau démographique d'après-guerre exerça à nouveau ses conséquences sur les rapports de force démographiques. En effet, sans lui, la France n'aurait sans doute eu qu'un poids démographique à peine supérieur à celui de l'Espagne qui est entrée en 1986 dans l'Union européenne. La France reste donc avec l'Allemagne l'un des deux « grands » de l'Union européenne, tout en ayant accepté l'entrée du Royaume-Uni, pays qui toutefois, bien avant le Brexit, n'était pas pleinement dans l'Union compte tenu de ses options de retrait.

## Fin de la parité mais dynamisme supérieur de la France

Puis la géopolitique interne de l'Union européenne changea avec la réunification allemande du 3 octobre 1990, qui donna un poids primordial à l'Allemagne avec l'adjonction du territoire et de la population de l'ex-RDA (République démocratique allemande) communiste. Au total, l'Allemagne gagne alors près de 18 millions d'habitants et voit donc sa population dépasser les 80 millions à une date où la France compte moins de 59 millions d'habitants, y compris avec ses quatre départements d'outre-mer faisant partie de la Communauté européenne. Toutefois, ce poids primordial de l'Allemagne se trouve contenu parce que sa fécondité demeure très faible, engendrant chaque année un excédent des décès sur les naissances, alors que la France compte un solde naturel nettement positif,

## Français, étrangers, immigrés

Population de la France en 2020 67,3 millions ○ = 100 000 personnes



notamment en raison d'une fécondité qui augmente dans les années 1990 et 2000 en conséquence de mesures améliorant la politique familiale et facilitant une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie familiale (figure 2). Le solde migratoire positif de la France complète son solde naturel pour engendrer une croissance démographique en moyenne plus élevée que celle de l'Allemagne. Cette dernière ne connaît une augmentation élevée de sa population que lorsqu'elle bénéficie de l'arrivée des *Aussiedler*, ces centaines de milliers de personnes de souche allemande quittant l'ex-URSS essentiellement au début des années 1990, puis, en 2015 et début 2016, avec la politique d'Angela Merkel accueillant des centaines de milliers d'immigrants, venus principalement de Syrie. Ces flux s'arrêtent suite aux accords de mars 2016 avec la Turquie, ce pays acceptant de cesser d'être une « autoroute à migrants » — selon la formule du directeur de Frontex (1) — en contrepartie de plusieurs milliards d'euros s'ajoutant aux subventions annuelles (2) perçues par la Turquie depuis l'obtention de son statut de pays candidat à l'Union européenne.

Au total, durant le quart de siècle s'étalant de 1990 à 2015, le dynamisme démographique relatif de la France est perçu comme un atout dans une Europe dont le niveau de fécondité est environ d'un quart inférieur à celui de la France, donc connaissant un intense « hiver démographique » (3).

### L'entrée dans un processus d'attrition du solde naturel

Puis la bascule de la fécondité de la France se produit au milieu des années 2010. Le solde naturel diminue pour deux raisons : la hausse de la mortalité et la baisse de la fécondité. D'une part, le nombre des décès connaît une évolution moyenne haussière depuis 2014 pour atteindre 599 000 en 2019 (figure 3). Auparavant, le nombre de décès était resté pendant sept décennies dans une fourchette comprise entre 497 000 et 570 000 par an. Ce nombre de décès resté dans une fourchette

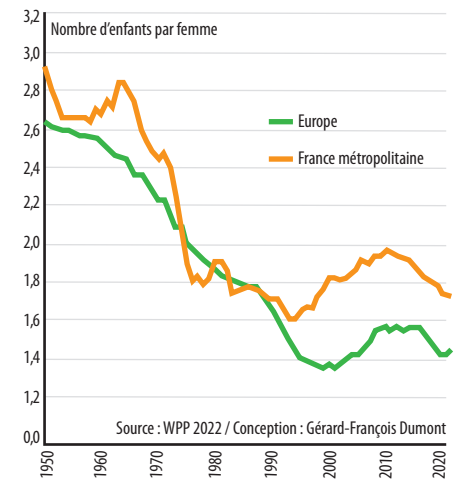
assez étroite résultait notamment des progrès dans l'espérance de vie qui contenait les risques de hausse des décès dans une population dont les effectifs augmentaient. Toutefois, selon les années, le nombre de décès pouvait varier sous l'effet par exemple d'une grippe plus sévère ou, comme en 2003, de conditions météorologiques particulières (canicule). En dehors de l'effet Covid-19, la hausse des décès depuis 2014 n'est pas liée à une détérioration des conditions de mortalité en France, puisque l'espérance de vie a légèrement continué de progresser. Elle s'explique tout simplement par le vieillissement « par le haut » de la population, donc par la hausse des effectifs des générations arrivant à des âges élevés où les risques de mortalité sont les plus élevés, soit la gérontocroissance.

La diminution de l'excédent naturel est due aussi à la baisse des naissances. La raison d'une telle baisse ne tient pas à l'évolution du nombre de femmes en âge de procréer, mais au contexte de fortes restrictions de la politique familiale à partir du milieu des années 2010 : fin de l'universalité des allocations familiales dont le principe avait été maintenu pendant soixante-dix ans (à l'exclusion de neuf mois du 1<sup>er</sup> janvier 1998 au 30 septembre 1998 sous le gouvernement de Lionel Jospin) ; plafonnement très abaissé du quotient familial ; accès considérablement limité à l'allocation parentale d'éducation ; diminution des budgets pour la réalisation de nouvelles crèches...

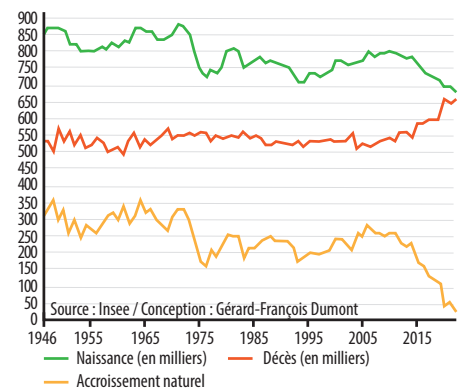
La politique familiale n'est pas différente des autres politiques publiques : elle exerce des effets sur les comportements des populations. Nous avons montré combien les variations de la fécondité de la France depuis des décennies étaient corrélées aux décisions en matière de politique familiale.

Ces décisions du milieu des années 2010 ne pouvaient donc qu'engendrer une baisse de la fécondité, même si, bien entendu, à une période considérée et sur un territoire retenu, le niveau de fécondité est plurifactoriel. Le rôle de la politique familiale, plus

## 2. L'indice de fécondité depuis 1950



## 3. Naissances et décès en France depuis 1946



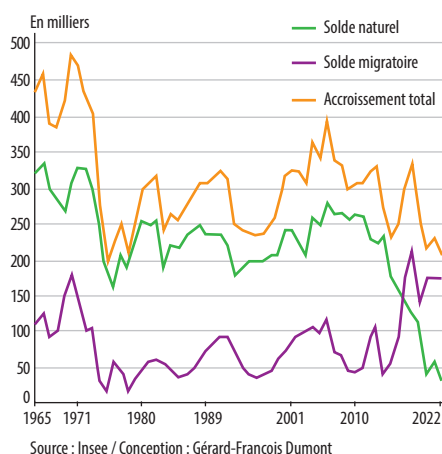
précisément la perte de confiance dans une politique familiale désormais remise en cause, a constitué le facteur central engendrant une diminution de la fécondité, elle-même entraînant une baisse du nombre de naissances (4). En conséquence, la France métropolitaine, pourtant à un niveau de peuplement sans équivalent historique (plus de 65 millions d'habitants), enregistre depuis la Seconde Guerre mondiale son plus faible nombre de naissances. Si les évolutions constatées perdurent, la France métropolitaine verrait à terme se croiser les courbes de natalité et de mortalité, ce qui signifie que le nombre de naissances deviendrait inférieur à celui des décès (5). En conséquence, le solde naturel deviendrait négatif, comme c'est déjà le cas dans la moitié des pays européens (6).

### Hausse de l'immigration

Certes, la forte baisse de l'accroissement naturel depuis 2014 a été en partie compensée par un solde migratoire en augmentation. L'INSEE évaluait le solde migratoire à moins de 100 000 par an avant 2016 ; le chiffre indiqué depuis est toujours supérieur à 150 000 (et même à



## 4. Solde naturel et migratoire de la France depuis 1965



200 000 en 2018). Un tel chiffre concourt bien entendu à augmenter la population de la France. Toutefois, depuis la Seconde mondiale et jusqu'en 2017, et à l'exception de l'année 1962 avec une très forte immigration due à l'exode des Français d'Algérie de confession non musulmane, le solde naturel s'est trouvé toujours supérieur au solde migratoire. En 2017, un effet de ciseau se produit, l'affaiblissement du solde naturel contrastant avec un solde migratoire en hausse (figure 4). Ainsi, depuis 2017, la croissance démographique de la France est essentiellement portée par le solde migratoire. L'importance de ce dernier est encore plus grande si l'on se rappelle que les chiffres des naissances incluent bien entendu les naissances issues de mères immigrantes, donc nées à l'étranger. L'importance de l'immigration étrangère est d'ailleurs plus élevée qu'il n'y paraît car le solde migratoire résulte en réalité de l'addition de deux soldes inverses : le solde migratoire des personnes nées à l'étranger, très largement positif, et le solde migratoire des natifs de France, nettement négatif. Ainsi, la France est un pays attractif pour les personnes nées à l'étranger, tout particulièrement dans les pays du Sud, mais répulsifs pour les personnes nées en France, nombreuses à émigrer (7) vers d'autres pays du Nord.

### Évolutions démographique et géopolitique interne

Ces évolutions dans le régime démographique de la France ont des conséquences en géopolitique interne et externe. En géopolitique interne, la part des immigrés, comme des descendants d'immigrés, croît dans la population. Or, une partie de ces populations est logiquement héritière de traits culturels spécifiques à leur pays d'origine qui peuvent être différents de ceux de la population des natifs dont les parents sont Français depuis de nombreuses générations et ont baigné dans une culture européenne ou se sont assimilés. Parvenir à ce que toutes les populations résidant en France partagent un universel commun, sous lequel chacun peut bien évidemment vivre ses particularités, n'est pas évident. Cela suppose des politiques publiques combinées avec les attitudes des habitants aptes à

réussir le vivre ensemble, ce qui n'a pas suffisamment été le cas jusqu'à présent, comme en attestent de nombreuses violences périodiques et, plus encore, les émeutes du milieu de l'année 2023 aux conséquences économiques considérables (biens pillés, coûts de réparation des nombreuses dégradations, diminution du tourisme international...). En matière scolaire, on ne peut qu'être interrogatif face aux difficultés rencontrées dans des classes dont la très grande majorité des enfants n'a guère d'idée des héritages identitaires français en termes de démocratie et de citoyenneté, alors que le nombre des enfants mieux imbibés de cette identité se rétracte en conséquence de la faible natalité. C'est pourtant grâce à l'éducation et à la culture commune que l'école doit contribuer à transmettre, que chaque enfant peut avoir les mêmes chances dans une société de liberté qui suppose la paix sociale. Or, une France qui ne parvient pas à faire régner la concorde sociale perd de la crédibilité en géopolitique externe sur son territoire et se trouve, en conséquence, affaiblie dans le concert des nations.

### Contraction de la population active et géopolitique externe

De même, la contraction du solde naturel de la France limite son poids démographique en Europe et dans le monde. Avec son dynamisme naturel des années 2000, le poids de la France au sein de l'Union européenne s'améliorait, sa représentativité au Conseil européen (proportionnelle au nombre d'habitants des pays pour les décisions à la majorité qualifiée) prenait de l'importance et son nombre de sièges au Parlement européen, du fait du principe de la « représentation des citoyens de façon dégressivement proportionnelle » pouvait escompter augmenter dans le contexte du dépeuplement enregistré par la moitié des pays de l'Union, comme cela a été le cas lors de la nouvelle répartition des sièges après le Brexit. Ces évolutions possibles se trouvent relativement réduites par l'abaissement des naissances depuis 2015. Un abaissement qui signifie aussi, à terme, une baisse de la population active, donc, *ceteris paribus*, des ressources humaines moindres pour contribuer à la création de richesses, création dont le niveau a des effets sur les possibilités de *hard power* — c'est-à-dire, selon l'adage, ce qui permet de préparer la guerre pour avoir la paix —, comme de *soft power*.

Puisque le poids démographique relatif de la France s'affaiblit plus que si sa fécondité des années 2000 et du début des années 2010 s'était maintenue, son rang démographique dans le monde risque donc de reculer davantage. Si d'autres pays plus peuplés savent utiliser la « loi du nombre » (8), la France davantage vieillie risque de voir son influence diminuer. Même sa forte position de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU pourrait être remise en cause, comme certains hommes politiques allemands l'ont déjà subodoré. L'affaiblissement de la fécondité et de la natalité en France a donc pour effet une atrophie de ce qui était un atout géopolitique relatif de la France en Europe et dans le monde.

Gérard-François Dumont

#### Notes

- (1) *Le Monde*, 11 mars 2016.
- (2) Intitulées « fonds de l'instrument d'aide de pré-adhésion » (IAP).
- (3) Gérard-François Dumont, *Géographie des populations : concepts, dynamiques, prospectives*, Paris, Armand Colin, 2023.
- (4) Nous ne considérons ici que les données de France métropolitaine, les régimes démographiques de chaque outre-mer français étant à la fois différents de celui de la métropole et différents entre eux ; voir : Gérard-François Dumont (dir.), *Populations, peuplement et territoires en France*, Armand Colin, 2022 (<https://doi.org/10.3917/arco.dumon.2022.01>).
- (5) Voir : Jean-François Léger, « La population de la France va-t-elle diminuer ? Le rôle de l'immigration », *Population & Avenir*, n° 760, novembre-décembre 2022.
- (6) Jean-Paul Sardon, « La population des continents et des États en 2022 », *Population & Avenir*, novembre-décembre 2022.
- (7) Éric Le Penven, « Populations de France : une émigration croissante à la géographie diversifiée », *Les analyses de Population & Avenir*, n° 35, août 2021 (<https://doi.org/10.3917/lap.035.0001>).
- (8) Gérard-François Dumont, *Démographie politique : les lois de la géopolitique des populations*, Paris, Ellipses, 2007.

**Photo ci-dessous :** Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, la France comptait 1,6 million d'inscrits au registre des Français établis hors de France, soit une augmentation de 4,2 % par rapport à 2022. Les cinq premiers pays d'accueil de la communauté française à l'étranger — qui rassemblent 40,5 % du total — sont la Suisse, les États-Unis, le Royaume-Uni, la Belgique et le Canada. Si le taux d'émigration des Français reste modeste par rapport aux autres pays de l'OCDE, les données montrent une tendance à la hausse sur les 15 dernières années, incluant une majorité d'actifs diplômés (58 %). (© Shutterstock)

